

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2020-015

Réunion du 23 novembre 2020

Objet : proposition d'acte modificatif n°12 au marché 2016-003 lot n°3

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Le bureau, réuni le 23 novembre 2020 en visioconférence,
le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDÉ

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'acte modificatif n°12 au marché 2016-003 lot n°3
- D'autoriser le Président à signer l'acte modificatif n°12 au marché 2016-003 lot n°3.

- Nombre de voix pour : 4

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 23 novembre 2020

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

